

LUNDI 21 MARS 2022 à 18h30
Salle du Conseil – Hôtel de Ville

Sous réserve de nouvelles disposition législatives, le quorum est abaissé au tiers des membres en exercice présents et les élus peuvent être porteurs de deux pouvoirs jusqu'au 31 juillet 2022.

ORDRE DU JOUR :

- Adoption du règlement budgétaire et financier relatif au passage à la nomenclature M57
- Budget Principal et Budgets Annexes : Vote des comptes de gestion 2021
- Budget Principal : Vote du compte administratif 2021
- Budget annexe Eau et assainissement : Vote du compte administratif 2021
- Budget annexe Lotissements : Vote du compte administratif 2021
- Budget Principal : affectation des résultats / Compte administratif 2021
- Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022
- Budget Principal : Vote du Budget primitif 2022
- Budget annexe EAU ET ASSAINISSEMENT : Vote du Budget primitif 2022
- Attribution de subventions aux associations pour l'année 2022
- Étude d'évaluation de l'OPAH-RU 2016-2022 valant étude pré-opérationnelle pour une nouvelle OPAH-RU : plan de financement et demande de subvention auprès de l'ANAH
- Travaux de réaménagement urbain des rues du centre-ville : Edme Piot, Benjamin Guérard, Liberté, Eugène Guillaume, du Parc - Principe d'indemnisation amiable des commerçants et artisans du préjudice commercial du fait des travaux
- Exposition Anatomie des Espèces imaginaires au Musée 2024-2025 : signature d'une convention - plan de financement et demande de subventions
- Extinction nocturne partielle ou totale de l'éclairage public sur le territoire de la commune
- Comité Social Territorial Commun pour les agents relevant de la Ville, du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) et de la Caisse des Ecoles
- Avis sur la démolition de 20 logements appartenant au bailleur social CDC Habitat
- Stratégie Départementale de l'Eau (SDE) : adoption d'une charte d'engagement
- Communication des décisions du Maire prises dans le cadre des compétences déléguées